

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20211104-161-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2021

N° 161/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 27 octobre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 novembre

Objet de la délibération :

Convention Conseil  
Départemental / URV / CCLL :  
Entretien des sentiers de  
randonnée

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,  
Le quatre novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

<b>Présent(e)s</b>	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Alain MONNIER à Guillaume AYMOUNIN, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Gérard COULET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sarah FAIVRE à Marc JACQUOT
<b>Procuration</b>	Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Angèle PRILLARD par Vincent COQUIARD
<b>Suppléé(e)s</b>	
<b>Excusé(e)</b>	Sarah VIONNET, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Marc CARGNINO, Danièle FIETIER, Didier LAITHIER, Laurent BROCARD, Pierre MAIRE Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Claude CHATELAIN, Jean-Marie DALOZ, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Françoise LEBLANC-VICHARD, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Florence PAUL, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Patrick TELES
<b>Absent(e)s</b>	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Yves CUINET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la compétence facultative « boucles de randonnées et trails » qui liste 18 boucles d'intérêt communautaire,  
Vu l'engagement de la CCLL dans le développement de la pratique des sports de nature,  
Vu la hiérarchisation des itinéraires pédestres effectuée par le Département du Doubs,  
Vu le travail de clarification des rôles de chacun dans la gestion des itinéraires pédestres,

Il est proposé de signer une nouvelle convention de partenariat avec le Département du Doubs, l'Union de la Randonnée Verte et les associations de baliseurs pour l'année 2021 précisant les rôles et engagements de chacun.

A l'unanimité le conseil communautaire autorise le Président à signer la convention annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le 04.11.2021

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président